Ils ont la trouille ? Ils veulent la proportionnelle !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 4 avril 2024

Palais Bourbon

Intéressons nous à tous ces démocrateurs inquiets de l'arrivée du RN au pouvoir, RN qui n'est cependant pas ma tasse de café (nous sommes en France).*

**** : Je me permets ce néologisme, d'ailleurs en relation avec démocrature, une formulation que j'ai déjà employée !***

Après la proposition d'élire le président au suffrage indirect du minable qu'est devenu Bayrou, faisant du Président de la République un pantin comme sous la IVème République, voilà la solution des "super-démocrates" ou "bobo-dictateurs", passer à la proportionnelle pour éviter un raz de marée RN !
Voilà qui justifiera l'Union des vraies droites une fois que LR aura fini de perdre ses dernières plumes, ce qui ne va pas tarder…

Fdesouche complète l'essentiel de leur tribune par les signataires dans le Monde, à moins que ce ne soit l'Immonde !

« Adoptons le scrutin proportionnel pour élire les députés, il y va de l'avenir de notre démocratie »

Collectif

Le scrutin majoritaire accorde tout le pouvoir au vainqueur, qui ne représente qu'une minorité, sans avoir réussi à freiner la progression du Rassemblement national. Un collectif de chercheurs et d'élus, parmi lesquels Loïc Blondiaux, Jérôme Guedj ou Barbara Pompili, estime urgent, dans une tribune au « Monde », de passer à la proportionnelle.

Publié le 02/04/2024.

Social, fiscalité, migrations, environnement, éducation, sécurité… Nos opinions peuvent diverger sur de nombreux sujets. Nous partageons cependant la conviction qu'il faut modifier d'urgence le mode de désignation des députés à l'Assemblée nationale, pour adopter un mode de scrutin proportionnel. Il y va de l'avenir de notre démocratie*.

**** : Belle hypocrisie de ces gens qui ne font rien pour redonner au peuple sa souveraineté au travers des référendums raisonnablement possibles sans tomber dans l'excès suisse, ce qui serait la démocratie…***

Qui a réagi aux propos de Mahaut Drama -une dite humoriste- qui a incité les gauchistes à prendre les armes en cas de victoire de Marine Le Pen lors d'un débat organisé par Médiapart ? Le RN, Aurore Bergé il faut le dire… Probable que beaucoup ne l'ont pas prise au sérieux… Ils ont tort !

Tout d'abord, dans son principe même, le scrutin majoritaire actuel ne permet pas une représentation équilibrée des différentes sensibilités de la société française. En donnant tout le pouvoir au vainqueur, il autorise finalement des courants politiques qui ne représentent qu'une minorité de

la population à gouverner et à modifier les lois de la République, sans avoir à tenir compte de l'avis de la majorité de nos concitoyennes et concitoyens.

Le système majoritaire uninominal à deux tours a été mis en place pour assurer la stabilité du gouvernement. En contre partie le peuple était appelé à se prononcer sur les sujets essentiels sur le fonctionnement de la démocratie. A noter que de Gaulle qui avait quelque chose d'autoritaire a fait 5 référendums en 11 ans, il est parti quand il a été battu !

Le dernier a eu lieu en 2005 -déjà 19 ans- que l'ignoble Sarko en 2008 a fait contourner par le congrès, puis rendu impossible tout référendum d'initiative partagée. Là est l'atteinte fondamentale à la démocratie !

De ce fait, il contribue à délégitimer la représentation nationale aux yeux de beaucoup et alimente un abstentionnisme* croissant, qui risque, à terme, d'être fatal à notre démocratie. Rappelons que, lors des élections législatives de 2022, seuls 37 députés, soit 6,5 % de l'ensemble, ont été élus avec le soutien de plus de 30 % des électeurs inscrits de leur circonscription au second tour ; 61 députés représentent même moins de 20 % de ces inscrits.

**** : L'abstentionnisme : le peuple a de plus en plus l'impression de l'inutilité des élections. Les responsables du délitement de la démocratie jouent les vierges effarouchées et s'offusquent de ce que le peuple ne joue pas leurs jeu !***

Instabilité préjudiciable

Contrairement à ce qui est souvent mis en avant par ses défenseurs, le scrutin majoritaire engendre en réalité une instabilité préjudiciable des politiques publiques, parce que des politiques décidées sur une base minoritaire se heurtent à de fortes résistances* et les gouvernements qui les portent sont souvent rejetés par les électrices et les électeurs au bout de cinq ans (*Ce qui n'a pas été finalement le cas avec Minus, et pourtant il y avait bien des raisons…*). De plus, avec la nécessité d'alliances de second

tour, ce mode de scrutin favorise une logique d'affrontement entre blocs qui décourage la recherche de compromis permettant de rassembler une large partie de la société.

**** : Fortes résistances, enfin celle des GJ a été pratiquement massacrée… Quant aux syndicats, goinfrés eux aussi de subventions, ils sont les faux nez des partis gauchistes minoritaires caractérisés par le bruit et les cris, pas par le respect des autres...***

Lire aussi l'enquête (2022) : Article réservé à nos abonnés La proportionnelle ou le rêve d'un Parlement « miroir de la nation »

Enfin, un sondage réalisé en décembre 2023 indiquait que, avec le scrutin majoritaire, le Rassemblement national (RN) pourrait obtenir la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale, bien qu'il comptabilise moins de 30 % des voix*. Pendant quarante ans, le mode de scrutin actuel a contribué à sous-représenter le Front national, puis le RN, sans freiner pour autant sa progression. Au contraire, il l'a aidé à s'enraciner comme parti protestataire, en lui évitant d'avoir à prendre ses responsabilités à l'Assemblée nationale (*Il faudrait savoir ce que vous voulez… qu'il prenne ses responsabilités ou non ?*).

**** Rappel de 2017, voix au premier tour et résultats finals en sièges :***

LREM 28,21 % des voix – 308 sièges = 53,4%

LR 15,77 % des voix – 112 sièges = 19,4%

RN 13,20 % des voix – 8 sièges = 1,4%

LFI 11,03 % des voix – 17 sièges = 2,9%

PS 7,44 % des voix – 30 sièges = 5,2%

MoDem 4,12 % des voix – 42 sièges = 7,3%

EELV 3,42 % des voix – 1 siège = 0,2%

UDI 3,03 % des voix – 18 sièges = 3,1%

PCF 2,72 % des voix – 11 sièges = 1,9%

DLF 1,17 % des voix – 1 siège = 0,2%

PRG 0,5 % des voix – 3 sièges = 5,2%

Ce qui ne les gênait pas vraiment alors…

Mais aujourd'hui ce même mode de scrutin risque de

transformer la progression du RN en un raz-de-marée qui lui permettrait de mettre en œuvre sans entrave son programme irresponsable, pro-Poutine (*Ce qui ne me semble pas si évident que cela*), xénophobe (*Ou plutôt pro-français*) et liberticide (*Pour l'instant, la Macronie ne donne l'exemple en la matière avec la complaisance de la gauche et des partis traditionnels qui la critiquent*). Pour toutes ces raisons, il est urgent d'adopter un mode de scrutin proportionnel pour les élections législatives de 2027, comme c'est déjà le cas chez la plupart de nos voisins européensµ*. […]

**** : Qui ne sont pas dotés de l'armement nucléaire, raison pour laquelle de Gaulle a mis en place la Vème République ! L'Angleterre est dotée d'élections uninominales à un tour, elles aussi amplificatrices, elles limitent les magouilles entre les deux tours si cela n'évite pas celles avant le premier ! C'est d'ailleurs un des aspects que je souhaiterais…***

Enfin, la mainmise sur la presse par les courants politiques les plus à gauche interdit pour l'instant au RN, même avec un pourcentage de votes dépassant les 30%, d'accéder à la majorité absolue. Si des élections parlementaires anticipées avaient lieu aujourd'hui, nous assisterions à un déferlement de haine incommensurable de la part des médias politisés. En cas d'une improbable victoire majoritaire du RN, nous aurions le développement de nombreuses et violentes émeutes, voire un état insurrectionnel.

Premiers signataires : Loïc Blondiaux, politiste ; Antoine Bristielle, directeur de l'Observatoire de l'opinion de la Fondation Jean Jaurès ; Cyrielle Chatelain, députée (Les Ecologistes) de l'Isère ; Marie-Anne Cohendet, constitutionnaliste ; Daniel Cohn-Bendit, ancien député européen ; Raquel Garrido, députée (LFI) de Seine-Saint-Denis ; Maud Gatel, secrétaire générale du MoDem ; Jérôme Guedj, député (Parti socialiste) de l'Essonne ; Yannick Jadot, sénateur (Les Ecologistes) de Paris ; Rémi Lefebvre, politiste ; Bertrand Pancher, député de la Meuse et président du groupe LIOT à l'Assemblée ; Thierry Pech, directeur du think tank

Terra Nova ; Barbara Pompili, présidente du parti écologiste En commun ; Christophe Prochasson, historien ; Chloé Ridel, porte-parole du Parti socialiste ; Frédéric Sawicki, politiste.

A noter que les élections de 1986 étaient à la proportionnelle !